

MODIFICATION SIMPLIFIEE n°9

PLU de la ville de Rueil-Malmaison

**Présentation du dossier de saisine
de l'Autorité Environnementale pour
une évaluation environnementale
systématique**

Ville Ouverte

Vizea

Maras Billard

DESCRIPTION DU PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIEE

La présente procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Rueil-Malmaison a pour objectifs :

- De procéder à des modifications mineures des pièces réglementaires (plan de zonage et règlement écrit) afin de corriger des erreurs matérielles (fautes, mots manquants ...) et de préciser la lecture de certaines règles.
- De procéder à des ajustements de deux secteurs de plan-masse, afin de permettre la réalisation de projets dans la ville ;
- De supprimer les secteurs d'attente, qui ne sont plus opposables aux autorisations d'urbanisme ;
- De faire évoluer la protection du patrimoine local en corrigeant des erreurs matérielles et en identifiant de nouveaux éléments à protéger au sein du Plan Local d'Urbanisme.

PRESENTATION DU DOSSIER DE SAISINE DE LA MRAE POUR UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTALE SYSTEMATIQUE

Le présent dossier de saisine de l'Autorité Environnementale se compose des pièces suivantes :

1. La notice explicative de la procédure de modification simplifiée ;
2. Le rapport d'évaluation environnementale ;
3. Le dossier du PLU en vigueur (qui comprend notamment le rapport de présentation du PLU)



agence@ville-ouverte.com

26 rue André Joineau
93310 Le Pré Saint-Gervais
01 41 63 14 41